

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2020

Étaient présents :

Monsieur DEMULE, adjoint aux finances ,
Madame BOURGEON, adjointe aux affaires scolaires,
Monsieur PERRIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mesdames CHAPUIS, LETOUZEY, MARLET, représentantes de parents d'élèves,
Messieurs SIMON, VADROT, représentants de parents d'élèves,
Madame FOUQUET, DEMORTIERE, PACAUD, enseignantes,
Messieurs COING, MASNIÈRES, enseignants.

Étaient excusés : Monsieur VITTEAUT, DDEN,
Mesdames BONNAVENT, HUON, RAYMOND, représentantes de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme LETOUZEY - M.MASNIÈRES

La séance est ouverte à 18 heures 26

Je remercie les parents qui ont pu garder leurs enfants lors des absences de monsieur COING, mesdames DEMORTIÈRE et PACAUD.

1 - Installation du conseil d'école et rappel de son rôle

Le conseil d'école est institué dans chaque école pour l'année scolaire. Il se réunit 3 fois par an. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école et suit son évolution, il est informé des activités complémentaires éducatives menées au sein de l'école, des activités périscolaires, de la restauration. Le conseil d'école n'a pas à traiter des questions d'ordre pédagogique. Les points traités doivent concerner toutes les parties siégeant au conseil (représentants des parents d'élèves, mairie, DDEN et équipe pédagogique).
Lecture est faite du règlement intérieur du conseil d'école.

2 – Élection des représentants de parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves ont été élus le vendredi 11 octobre.
Pour l'école élémentaire, ont été élus :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. SIMON Guillaume	Mme MARLET Sigrid
Mme CHAPUIS Vanessa	Mme BONNAVENT Sandra
Mme LETOUZEY Julie	Mme RAYMOND Elsa
M.VADROT Nicolas	Mme HUON Delphine

Nombre d'électeurs inscrits : 113

Bulletins blancs ou nuls : 9

Nombre de votants : 92

Suffrages exprimés : 76

Taux de participation : 81,42 % (67,97 % - 71,13 % - 72,57 % - 64,33 % - 67,21 %)

Tous les votes ont été effectués par correspondance.

Je remercie mesdames BONNAVENT et RAYMOND ainsi que monsieur SIMON pour leur aide pour la mise sous enveloppe. Le dépouillement a eu lieu en présence de madame CHAPUIS et messieurs SIMON et VADROT que je remercie également.

3 – Effectifs et personnels enseignants

L'école élémentaire compte 4 classes pour 75 élèves.

Mmes FOUQUET et DEMORTIERE

16 CP

Mme PACAUD

12 CE1 + 7 CE2 = 19

M. COING

6 CE2 + 13 CM1 = 19

M. MASNIÈRES

5 CM1 + 16 CM2 = 21

Nous avons eu un départ en CE1 pour cause de déménagement la semaine dernière et nous devrions avoir une arrivée en CE2 avant décembre.

A l'heure actuelle, les effectifs pour l'an prochain sont de 76 élèves.

4 – Organisation pédagogique de l'école

RASED : (Réseau d'aide aux élèves en difficulté)

Le RASED est composé de 2 personnes : Sophie GUERET (maître E pour les élèves ayant des difficultés dans les apprentissages) et d'une psychologue scolaire, Laurence MARCHANDEAU. Le RASED peut intervenir dans les écoles, pendant les horaires scolaires, après qu'un enseignant leur ait signalé un enfant en difficulté. (Lecture, maths, comportement ...) et après informations auprès des parents.

5 – APC (Activités pédagogiques complémentaires)

A partir de 16h45 le mardi soir ont lieu les APC (45 minutes /semaine) encadrées par les enseignants. Les parents qui acceptent la proposition de l'enseignant s'engagent à l'assiduité de leur enfant car ce temps est considéré comme du temps scolaire.

6 – Évaluations nationales

Elles ont eu lieu à compter du 14 septembre sur une semaine.

Pour la classe de CP, les résultats sont meilleurs que ceux de l'an passé. Les exercices non réussis sont les mêmes que ceux de l'an passé. Une 2ème session aura lieu début février.

Pour les élèves de CE1, les élèves qui étaient en difficulté l'an passé sont ceux qui ont les résultats les plus fragiles.

Le confinement de l'année scolaire a plus pénalisé les élèves dans leur autonomie, dans leur attitude d'élèves plutôt qu'au niveau des apprentissages.

7 – Projets pour le 1^{er} trimestre

Dans la cour, des marquages au sol ont été fait (jeu du palet). Nous remercions chaleureusement le papa qui en est à l'initiative.

LIVRENTÊTE (CP – CE2/CM1 – CM1/CM2)

Projet autour de la lecture mené par la bibliothèque pour tous de Fontaines. Les élèves lisent jusqu'au mois d'avril une sélection de livres puis ils élisent leur livre préféré. (projet national).

SCIENCES

CE1/CE2 : Les élèves vont bénéficier de l'intervention d'une animatrice du Grand Chalon sur le thème de la biodiversité le 23 novembre après-midi. Il y aura d'autres séances par la suite.

CP : une maman dentiste interviendra au cours du mois de décembre sur le thème des dents et de l'hygiène bucco-dentaire.

EPS

Cycle vélo (CP) : Nous avons effectué un cycle de 6 séances de vélo dans le cadre du savoir rouler qui est une des priorités au plan national. Nous ferons éventuellement une petite sortie dans Fontaines au mois de juin.

Cycle Rugby flag : (CE2/CM1 – CM1/CM2) tous les lundis après-midis depuis le 5 octobre et jusqu'au 30 novembre. Activité beaucoup plus douce que le rugby car il n'y a pas de plaquage. L'animateur est de

qualité.

Natation (CE2/CM1 – CM1/CM2) : Les séances débuteront le 30 novembre pour une durée de 2 semaines tous les matins. M. COING explique ses réticences vis à vis des mesures d'hygiène pour le matériel et le port du masque pour animer la séance. Plusieurs parents vont dans le même sens que lui même s'ils reconnaissent que l'on ne peut pas « priver » les enfants de tout. M.PERRIN tient à rassurer tout le monde et explique que chaque piscine est dotée de son propre protocole, que celui de Chalon est bien adapté, que la natation ne comporte aucun risque et qu'il faut assurer la continuité pédagogique. Un complément d'informations sur le protocole sanitaire mis en place au centre nautique sera donné aux parents.

SPECTACLE (CM1 CM2) :

Au mois de décembre, la classe devrait assister au spectacle « J'ai trop d'amis » à l'Espace des Arts.

ÉCOLES et CINÉMA (CP au CM2)

Dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel, nous avons inscrit nos classes au dispositif Écoles et Cinéma. La 1ère séance doit avoir lieu le 8 décembre.

Vous pouvez retrouver toutes les dates sur le site de l'école. <http://ele-fontaines-71.ec.ac-dijon.fr/>
Concernant le site de l'école, afin d'optimiser la publication d'un plus grand nombre de documents, j'utilise « OwnCloud » qui est un site protégé qui permet de stocker photos et vidéos que les parents peuvent ensuite télécharger en cliquant sur le lien.

8 – Travaux et entretien

Nous remercions la municipalité et en particulier le personnel municipal pour les divers travaux effectués durant les vacances d'été et celles de Toussaint. Ainsi que tous ceux effectués au jour le jour avec les changements de protocole.

9 – Alerte incendie – PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

L'alerte incendie a eu lieu le mardi 15 septembre à 10h10. Les élèves avaient été prévenus de cette manœuvre. L'évacuation de l'école s'est déroulée sans aucune difficulté en 1min31.

Depuis le 29 octobre, le gouvernement a porté le plan vigipirate au niveau « urgence attentat », c'est pourquoi vous avez pu constater la présence de la gendarmerie devant les écoles.

Nous avons effectué un exercice d'évacuation pour cause d'intrusion le 06 octobre, en présence de l'assistant de prévention de l'Éducation Nationale et de 2 gendarmes de la gendarmerie de Chagny .

Nous avons choisi l'option mise à l'abri à l'étage dans les salles prévues à cet effet. C'était la 1ère fois que nous utilisons le système d'alerte ainsi que ce lieu de repli. Tout s'est bien passé. Les élèves ont été confinés 11 minutes.

10 – Règlement intérieur

Sur le règlement que nous avons modifié l'an passé afin qu'il soit plus lisible par les parents, j'ai, depuis que je vous l'ai envoyé, apporté une petite modification concernant le protocole sanitaire ce qui évite ainsi de modifier le règlement intérieur à chaque nouvelle préconisation.

Nous allons donc procéder au vote :

Qui s'abstient ? Personne Qui est contre ? Personne Qui est pour ? Tous

Il est donc adopté à l'unanimité.

Il sera agrafé dans les cahiers de liaison et à signer.

Concernant le protocole sanitaire, nous avons eu quelques « couacs » au mois d'octobre, nous nous en excusons auprès des familles. Cependant, nous souhaiterions pouvoir trouver un arrangement avec les élus de la municipalité afin de pouvoir mieux nous organiser lors des accueils de 8h35 et 13h35.

Nous sommes dans l'obligation d'avoir un personnel au portail car celui-ci est excentré par rapport à la cour de récréation. Dans le même temps, nous sommes obligés de faire laver les mains à nos élèves qui ensuite s'installent en classe. Ce temps se fait obligatoirement sous la présence d'un adulte car les élèves sont sous notre responsabilité. Or les élèves de l'enseignant qui est au portail ne peuvent pas rester vers lui au portail, ne peuvent pas commencer le lavage des mains, ils vont donc dans la cour sous la surveillance d'un autre enseignant. De ce fait, les 2 classes perdent du temps sur leur temps d'enseignement. Vous ne souhaitez pas engager de frais en mettant à notre disposition du personnel supplémentaire sur ce temps d'accueil, ce que nous comprenons. Les cantonniers ne peuvent être présents à ce moment là car ils ont d'autres activités. Alors, nous avons encore réfléchi et nous avons pensé à Anne et Véronique, les directrices de la garderie. Elles travaillent toute la journée et sont présentes l'une ou l'autre à chacun de ces moments. Serait-il donc possible que l'une ou l'autre soit donc présente au portail sur ce temps d'accueil d'autant qu'elles connaissent tous les enfants et parents de l'école ? *Une réponse sera donnée ultérieurement par la municipalité. Mme BOURGEON demande à nouveau pourquoi nous n'utilisons pas de gel hydro-alcoolique afin que cela aille plus vite. Mme FOUQUET rappelle que jusqu'à l'année dernière celui-ci était interdit dans les écoles du fait de sa dangerosité pour les enfants. Les parents présents précisent qu'ils sont contre cette utilisation et que de plus cela coûte cher ! M.PERRIN confirme par ailleurs que les médecins scolaires sont contre cette utilisation et préconisent l'utilisation de l'eau et du savon.*

Madame FOUQUET en profite pour demander la modification de l'adresse postale de l'école car lors des livraisons, cela pose des problèmes avec les livreurs. *Les élus répondent que cela devrait pouvoir se faire.*

11 – Comptes de la coopérative

Ils ont été vérifiés et approuvés par Mme BONNAVENT (parent d'élève) et Mme RUSTAND (élue) fin septembre.

Bilan :

	Recettes	Dépenses	Solde
Solde au 1/09/19			4 143,86
Produits	10 094,90		
Charges		9 518,93	
Solde au 31/08/20			4 719,83

Depuis le 1^{er} septembre, peu de dépenses ont été effectuées. Les recettes encaissées proviennent des cotisations de la coopérative scolaire. Le solde, à ce jour s'élève à 5 622,03€ sur le CCM.

11 – Question des parents

Pas de question.

Madame MAILLARD demande aux élus comment se passe la mise en place du protocole lors de la restauration scolaire. *Mme BOURGEON précise qu'à table les enfants mangent par classe.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 37

Mme FOUQUET,
Directrice

Mme LETOUZEY – M.MASNIÈRES ,
Secrétaires de séance